ASSEMBLEE GENERALE DU 26 AVRIL à MESCHERS (17)

Le vendredi 26 avril 2024 à 10 heures, les membres du Comité directeur et les délégués du CRMJSEA ont tenu une assemblée générale ordinaire dans la salle de réunion du bowling de Meschers, 49 route de Semussac 17132 Meschers S/Gironde.

Emargement. Sont présents :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| PILLET JEAN 79 | MAZURIE JAMES 79 | PASCAL MAURICE 23 | LAMOTE J-BAPTISTE 64 |
| PERPIGNAN YVES 17 | ARD EVELYNE 17 | MONTAGUT FRANCIS 24 | CORAUX JACQUELINE 17 |
| BOUYER GERARD 16 | NAUDY J-RICHARD 87 | LEMOINE DOMINIQUE 19 | FERRE PUJOLLE C. 40 |
| CHAUVET ODILE 86 | LACOUTURIERE S. 87 | COENE ERIC 33 | STRUGEN CLAUDIE 33 |
| PETAT ALAIN 17 | BOUDY J.C. 24 | MONTEMBAULT A. 86 | LEMERCIER MAURICE 17 |
| TEXIER DANIEL 86 | BRANLAND ANNE 87 | GLUNK MIREILLE 23 | BOURGUEDIEU J.M. 64 |
| HEAS JACQUES 87 | FLEURY CLAUDE 16 | BRAUD DANIELE 17 | DESSENDIER GERARD 17 |

Pouvoirs de :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| DRAPIER DENIS 16 à Bouyer G. | DAIGNEAU JEAN 33 à Coëne Éric | RIZZI GENEVIEVE 79 à Mazurie J. |
| LAMBERT J-PIERRE 24 à Montagut F. | BRIGAND JACKY 23 à Pascal M. | BURDIN PHILIPPE 17 à Coraux J. |

Invités excusés :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mr le Préfet de Charente Maritime – Mr Brice BLONDEL | Mr le Chef du SDJES 17  Mr Arthur DROUAUD | Mme le Maire de Meschers  Mme Françoise FRIBOURG |

Excusés :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| BRIGAND JACKY 23 | DAIGNEAU JEAN 33 | BONSIRVEN PIERRE 47 | BURDIN PHILIPPE 17 |
| RIZZI GENEVIEVE 79 | LAMBERT J-PIERRE 24 | DRAPIER DENIS 16 | DELVERT FLORIT L. 64 |
| CASTEL PHILIPPE 64 |  |  |  |

Accompagnateurs : Mme DESSENDIER CLAUDINE 17 – Mme LEMERCIER MARIE-CLAUDE 17 – Mr ARD GUY 17

Il est 10 h 02 quand Mr PILLET, Président, déclare ouverte l’Assemblée Générale Ordinaire et remercie très chaleureusement les personnes présentes ainsi que le propriétaire du bowling de Meschers pour la mise à disposition de cette salle de réunion. Il passe la parole à Mme DROCHON Catherine, conseillère municipale déléguée en charge de la vie associative représentant Mme FRIBOURG Françoise Maire de Meschers. Mme Drochon souhaite la bienvenue à toute l’assemblée et nous remercie d’avoir choisi sa commune. « Meschers est une ville très dynamique avec 3 200 habitants. Elle compte + de 30 associations. Avec les grottes du Régulus, (site le + visité dans le département) les plages, le port, le nautisme, nous accueillons environ 80 000 visiteurs l’été. En voile, 2 jeunes ont terminés 4ème aux championnats du monde au Brésil. »

Mr le Président lui remet un fanion, symbole de notre Comité régional.

L’assemblée générale se déroule suivant l’ordre du jour prévu.

* **Approbation du PV de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 05 septembre 2023 à Talence.**

*Votes : 1 seule abstention*

* **Rapport moral du Président :**

« Tout le monde sait cela : il est souhaitable de se rencontrer assez souvent, si les membres d'une structure veulent qu'elle perdure. Nous étions ensemble, voilà 2 semaines, tout au moins les élus du Conseil d'administration et les Présidents de nos Comités départementaux. C'était lors d'une réunion de travail interne à St SAVIN. Aujourd'hui, nous tenons à MESCHERS notre Assemblée Générale annuelle qui permet de rappeler la vie du Comité Régional depuis un an, comme c’est prévu par nos statuts.

Cette année a été un peu particulière, car elle s'est déroulée en 3 parties. Depuis l’AG de CASTETS le 04/04/2023 et jusqu'au Conseil d'administration du 20 juin 2023, réuni à St CHRISTOPHE de DOUBLE, nous avons vécu selon nos modes habituels. Mais là, pour des raisons essentiellement médicales, j'ai pris du recul et Jean Richard Naudy a accepté d'assurer l‘intérim de la Présidence, mais n'a pas souhaité prolonger davantage. Une AG extraordinaire a alors été convoquée par lui, le 5 septembre 2023, à TALENCE, pour compléter et recomposer le Conseil d'administration que plusieurs membres avaient souhaité quitter.

Le scrutin, à bulletins secrets, et après quelques tergiversations, a donné lieu au renouvellement de mon mandat et I ‘introduction d'élus nouveaux : Evelyne ARD au Secrétariat général, Jacqueline CORAUX à la Trésorerie, aidée de Gérard BOUYER er tant qu'adjoint, et la nomination de James MAZURIE en qualité de Vice-président délégué. Le fonctionnement normal a repris avec ces personnes et celles qui étaient restées en place : Maurice PASCAL, Jean Baptiste LAMOTE, Jean Richard NAUDY et Francis MONTAGUT, celui-ci déjà secrétaire adjoint et nouveau webmaster. Yves PERPIGNAN a été confirmé comme, à la fois, Vice-président honoraire, vérificateur des comptes et correspondant local auprès du CROS. Un changement d'établissement bancaire a été effectué et les pouvoirs bancaires et postaux confiés aux élus concernés. Un nouveau fournisseur de site internet a été adopté (à ce propos, Francis se tient à la disposition de tous pour insérer nos informations). Une nouvelle adresse de messagerie postale est également intervenue , afin que le courrier ne reste pas en souffrance à la Maison régionale des Sports à Talence. Des réunions de travail ont été organisées, à la suite à Châtelaillon, à Niort, à Brantôme, à Bruges et tout récemment à St Savin. James MAZURIE et moi-même avons participé à plusieurs AG départementales ; d'autres élus aussi.

La sérénité a présidé à nos débats.

Maintenant il nous faut continuer à assurer notre propre promotion, sachant que le Comité régional de Nouvelle Aquitaine, avec près de 2000 licenciés, occupe la première place des Comités régionaux français ! Mais on peut encore faire mieux si nos 12 Comités départementaux manifestent la volonté d'encore progresser. Il convient de les aider dans ce sens, et, en fonction de leur population, de réduire les inégalités actuelles. Cela passe sûrement par le recours à des équipes départementales structurées et vaillantes . N’hésitons pas à en discuter.

Lors du Congrès fédéral tenu à VANNES fin mars dernier, et auquel nous avons participé ( l0 CD étaient présents et les 2 autres avaient donné des pouvoirs), il a été question – sans que ce soit une question primordiale – de la place des COMITES REGIONAUX dans l’architecture fédérale . Le président TORBIERO ne les voit pas obligatoires tandis que la Secrétaire générale Michelle SCHAELLER cite le Règlement Intérieur qui en fait une adhésion obligatoire pour les CD. Le président du CR de Normandie s'est élevé contre la position du président fédéral.

En ce qui me concerne - et sans que ce soit une affaire pour l'avenir - je redis ce que j'ai écrit à l’AG 2023 devant André TORBIERO et Mathias LAMARQUE, le DRAJES, dans un chapitre intitulé, « A quoi sert un Comité régional ? » Un CR a, selon moi, 5 missions que j'ai résumé par des verbes : Représenter, Récompenser, Echanger, Soutenir et Stimuler, Fédérer, chaque assertion étant aussi valable l’une que l’autre. Certains parmi vous, ont déjà approuvé l’existence du CR NA.

Il a aussi été décidé de maintenir les cotisations à la Fédération au montant antérieur. Cela contribuera peut-être à relancer le nombre de licences au niveau national ...... La volonté est également de moderniser le site fédéral pour le rendre plus attractif et plus utile.

Quelques mots sur les médailles qui sont décernées aux bénévoles ressortissant du contingent régional. Nous siégeons à la Commission régionale et donnons notre avis sur les 3 échelons : bronze, argent et Or. Il y a de la simplicité à y apporter, et de la clarté. Actuellement on a parfois du mal à s'y retrouver entre candidatures régionales ou départementales, candidatures du Limousin et des autres secteurs, respect de la parité H/F, renouvellement des reportées, non représentation de certains départements, etc. ........ Et maintenant on parle au plus haut niveau (mais c'est tout) de suppression de la Commission régionale !

Je ne veux pas terminer sans évoquer les futures réunions de notre CR NA. J’ai toujours fait en sorte que nos réunions ou AG se tiennent dans des CD différents afin que nous rencontrions les acteurs principaux de chacun. A ce jour, sur les 12 départements, il ne reste que les DEUX-SEVRES chez lequel nous ne sommes pas allés. J'ai déjà entendu au moins 2 CD qui seraient candidats à une réception, une en T4 2024, l’autre en T1 2025 . A ce propos, je rappelle que la prochaine AG est élective – pour tous – et devra se tenir entre celles des 12 CD et celle de la FFMJSEA......

Et pour finir, je tiens à remercier les dirigeants du CR NA et des CD pour les idées avancées et l’ambiance de sympathie qui marque nos débats. »

* **Rapport d’activité 2023 de la secrétaire générale :**

« Comme déjà formulé par notre président, le nombre d’adhérents au sein de notre comité régional de Nouvelle Aquitaine est de 1977. Depuis la dernière AG. 2023, le conseil d’administration s’est réuni 3 fois avec en plus 3 réunions de travail supplémentaires et sans oublier l’AG extraordinaire à Talence. Lors de cette dernière, un nouveau comité directeur a été élu. Ce qui a occasionné des restructurations administratives comme l’a évoqué le président dans son rapport. N’oublions pas les réunions auprès des instances dirigeantes tel que le CROS, qui sont indispensables au bon fonctionnement de notre comité. En sommes, une certaine reconnaissance officielle nous est rendue.

Notre rôle, entre autre, est de valoriser le bénévolat dans notre région. L’ un des verbes que le président a évoqué tout à l’heure est « récompenser » : C’est donc en décembre 2023 que des remises de médailles ont eu lieu dans les préfectures pour tous les départements de Nouvelle Aquitaine.

Fort des actions menées au profit de la jeunesse, des sports et de l’engagement associatif par nos 12 CD de la Nouvelle Aquitaine mais aussi à l’aide financière et matérielle de notre Fédération et de l’Etat (subventions), nous ne pouvons qu’être honorés de ces résultats. »

*Votes : Approuvé à l’unanimité*

* **Rapport financier 2023 par la trésorière Générale.**

« Vous avez en main les comptes de notre comité régional pour 2023

* Analytique
* Bilan
* Budget prévisionnel 2024
* Proposition maintien cotisation CD 30€ comme voté au CODIR de SAINT SAVIN

Je vais vous donner quelques infos sur les grandes lignes

* Tenue des comptes depuis septembre 2023
* Aucune observation particulière de ma part, mais bien entendu je suis à votre disposition pour

répondre à toutes vos questions.

Concernant notre bilan, nous sommes en déficit de trésorerie, mais en fait, nous avons un stock de médailles, achetées début 2023 pour une somme de 1795 € ce qui couvre largement notre déficit.

Par ailleurs, très heureuse de constater que 11 CD sur 12 ont déjà payé leur cotisation de l’année. Merci

Quant au budget prévisionnel, qui comme son nom l’indique, n’est que prévisionnel, il et susceptible

de changements tout au long de l’année.

Notre contrôleur aux comptes notre ami Yves a établi un compte rendu dont il va vous donner connaissance. »

*Votes : Approuvé à l’unanimité*

* **Rapport du Vérificateur aux comptes :**

« Lors de notre réunion du comité directeur du 17 février 2024 à BRANTOME (24) il m'a été donné de prendre connaissance des comptes financiers de notre Comité Régional pour l'année 2023.

Notre trésorière Madame CORAUX, plus familièrement appelée « JAJA », en poste depuis octobre 2023 s'est efforcée de détailler les comptes 2023 sans assumer de responsabilité pour la période de janvier à septembre 2023.

Cependant, il semble que les divers justificatifs de cette période soient connus.

Les comptes de l’année 2023 présentent un déficit de 1.338,46 € (voir pages 2)

Cependant notre solde 2023 reste créditeur de 4.723,31 € au 31 décembre 2023.

Vous trouverez tous les détails comptables dans le dossier récapitulatif.

Pour 2024, il vous est proposé un budget prévisionnel de 7.500 € dont vous trouverez le détail ci-joint.

Je vous propose d'adopter sans réserve les comptes qui vous sont proposés et de remercier notre amie Trésorière pour son travail et la tenue des comptes.

En conclusion, je puis vous assurer que les comptes de notre Comité sont entre de BONNES MAINS. »

Yves Perpignan

*Votes : Approuvé à l’unanimité*

* **Subventions :**

Les dossiers ANS et FDVA2 ont été envoyés à la Fédérations et validés par celle-ci. Quant aux Aides fédérales, nous avons jusqu’au 15 mai pour finaliser la demande et l’expédier.

* **Questions diverses :**

- La plupart des présidents suggèrent la fabrication d’un autocollant à l’effigie du Comité. Un devis va donc être demandé.

- Mr le Président remercie Mme Strugen pour son exposé sur les médailles lors du CA. à St Savin.

- Débat sur la parité : Difficile pour les médailles avec les pouvoirs publics mais en 2028 les associations de base devront avoir la parité totale.

- Dates importantes : Congrès fédéral FFMJSEA les 27 et 28 mars 2025 à Vernon (27)

AG ELECTIVE CRMJSEA NA. Le 20 mars 2025 à Barbezieux (16)

Certaines dates des AG des CD Nouvelle Aquitaine sont connues : CD23 le 08/02/2025, CD33 le 08/02/2025,

CD40 le 15/02/2025, CD79 le 08/03/2025, CD 86 le 28/02/2025.

- Mr Mazurie apprécie l’ambiance générale du comité d’administration ce qui facilite les réunions de travail et les échanges toujours conviviaux.

L’envoi des dossiers ANS à la Fédération est terminé et le président du CD24 confirme qu’il n’a pas fait de demande pour cette année.

Point sur le congrès : Retours excellents.

Rappel du rapport parlementaire : Mr David LAPPARTIENT, Président du CNOSF a écrit que les propositions du rapport demandaient : « un renforcement des comités d’éthique – la valorisation des bénévoles et que cette consultation permettra de contribuer … à la prochaine loi héritage annoncée pour le second semestre 2024. » Il signale également que le poids d’une association, est fonction du nombre d’adhérents.

AMJSPT : Amicale des Médaillés de la Jeunesse et des Sports du Poitou Charentes. (16-17-79-86). Un document vous a été remis pour ceux et celles qui voudraient y adhérer pour la modique somme de 10 €/an. Les membres de cette association sont James Mazurie, Président – Lucette Granget, secrétaire et Jacqueline Coraux, trésorière. Cette année, la Charente organisera cette journée de rencontre.

- Mr le Président fait remarquer que Mr Torbiero, Président de la FFMJSEA, lors d’un rapport du mardi 07/02/2023 du conseil d’administration avait abordé en n° 10 (Réunion des Présidents de Comités Régionaux) avec un tableau de répartition des CR. Pour notre part, elle devait se faire à Castelnaudary avec les présidents de la Nouvelle Aquitaine, l’Auvergne-Rhône -Alpes, l’Occitanie et la Provence-Alpes-Côte d’Azur. Nous attendons toujours cette convocation.

* **Prises de parole des invités :**

Mme Drochon nous félicite de notre bienveillance et de notre engagement associatif sur toute notre région Nouvelle Aquitaine car sans bénévole il nous serait difficile de faire vivre nos comités.

Clôture de l’AG. A 11h50………………

Un apéritif, offert par le Comité, nous est servi suivi d’un repas gastronomique - en toute convivialité - dans le restaurant du bowling de Meschers.

Le Président La secrétaire de séance

Jean Pillet Evelyne Ard

